

Fleuriste (BM)

RNCP37866 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	211w, 312
Formacode(s)	34503
Code(s) ROME	D1503, M1302, D1209
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2028

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation, 3 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFA COMMERCE DE SAINTES	1300298040072	Former
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	1867022390093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	1300279310018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	1300279490010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900267	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION GUADELOUPE	18971004900108	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE	13002797200012	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION OCCITANIE	13002793100455	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	13002087800240	Former et organiser l'évaluation
CMAR AUVERGNE-RHONE-ALPES	13002795600015	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37866-fleuriste-bm/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Brevet de Maîtrise (BM) Fleuriste atteste des compétences de son titulaire à réaliser des prestations créatives de haute technicité et de dirigeant d'une entreprise artisanale pérenne. Cette double compétence, technique et managériale, attestée par le brevet de maîtrise permet d'obtenir la qualité de maître artisan.

Le fleuriste indépendant propose des prestations personnalisées, des créations artistiques et des conseils individualisés à la clientèle. Les entreprises artisanales développent des services additionnels en réponse aux attentes des consommateurs : location de plantes, décoration de salons ou de lieux de réception et parfois des cours d'art floral.

Le fleuriste devient un décorateur floral intérieur et extérieur. Il fabrique des objets floraux de très petite taille ou à l'inverse de très grande taille (murs floraux, sculpture végétale, etc.). Ce fleuriste s'illustre dans la création et la mise en œuvre de techniques relevant de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. Doté de solides compétences artistiques, il propose des créations florales mais également tout un univers décoratif qu'il met en scène et commercialise : petits meubles, objets de décoration (bougies, peluches, cadres, etc.).

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse de la commande d'un client

Préparation d'un projet floral

Réalisation du projet floral en fonction de la commande initiale

Réalisation de travaux de grandes dimensions

Réalisation de travaux de petites dimensions

Conduite d'un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activités

Elaboration du dossier financier de l'entreprise

Pilotage au quotidien de l'entreprise de fleuristerie

Définition du positionnement et de la politique commerciale de la fleuristerie

Mise en place de la politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations floristiques

Conception des outils et des vecteurs de communication

Identification des souhaits du client et proposition d'un produit adapté à sa demande

Encadrement des ventes et de l'après-vente des prestations de la fleuristerie

Préparation et réalisation d'un recrutement

Développement des compétences des salariés et des apprentis

Analyse et amélioration de l'organisation du travail de l'atelier de production, de l'espace de vente

Animation des équipes de l'entreprise floristique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la commande d'un client en réalisant des recherches sur le thème souhaité, en illustrant avec des moyens graphiques les végétaux, en réalisant un rétroplanning et un devis du projet, en argumentant si besoin afin de contractualiser sur le projet.

Préparer un projet floral en concevant l'armature structurelle, en prévisionnant la matière d'œuvre nécessaire, en anticipant les conditions de livraison, d'installation, d'entretien et de démontage sur le site afin de pouvoir concrétiser la solution retenue.

Réaliser le projet floral dans le respect du cahier des charges, en contrôlant la qualité de la prestation, en s'assurant de la réception du chantier afin d'être en conformité avec la commande initiale.

Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment grand en réalisant la sculpture végétale, la suspension florale et son support, une compression à dominance végétale, une armature structurelle, un fleurissement de grandes dimensions, une scénographie, des arrangements liés, racinés ou muraux dans le respect des techniques de la profession afin de réaliser les travaux de grandes dimensions souhaités.

Assurer l'organisation de son plateau technique, en le remettant en état à l'issue des travaux de grandes dimensions, la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène nécessaire, le tri des déchets dans le respect des normes environnementales inhérente à la profession et le respect des conditions de livraison, d'installation, d'entretien et de démontage sur le site.

Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment petit en réalisant des bijoux, ornements et leurs supports, des accessoires de modes ou portés à la main, des bouquets de mariée, un objet végétal, un micro-fleurissement dans le respect des techniques de la profession afin de réaliser les travaux de petites dimensions souhaités.

Assurer l'organisation de son plateau technique, en le remettant en état à l'issue des travaux de petites dimensions, la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène nécessaire, le tri des déchets dans le respect des normes environnementales inhérente à la profession et le respect des conditions de livraison, d'installation, d'entretien et de démontage sur le site.

Conduire un projet de création et de développement d'entreprise en s'appuyant sur un business model, en identifiant les leviers d'aide financier et administratifs, et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté à ses interlocuteurs.

Elaborer un dossier financier de son entreprise en justifiant sa stratégie au moyen des comptes de résultats et des bilans, en élaborant un plan de financement, en commentant la rentabilité, la santé financière de la fleuristerie, en arbitrant les investissements à réaliser afin de convaincre de son projet ses partenaires extérieurs.

Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de fleuristerie en établissant le seuil de rentabilité de chaque prestation, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, contrôlant et en veillant à l'équilibre de sa trésorerie afin de développer les profits de sa structure.

Définir le positionnement et la politique commerciale de l'entreprise de fleuristerie en concevant une offre lisible à destination des particuliers et des professionnels, en développant une gamme de prestation et de services spécifiques, en répondant aux appels d'offre de marché public et privé afin de distinguer son offre de

Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations floristiques en calculant le taux de marge par nature de produit, par prestation, en fixant le taux de remise tarifaire applicable selon les réalisations demandées et la taille du marché tout en veillant à encadrer des modalités ou facilités de paiement pouvant être accordées à la clientèle de particuliers ou de professionnels.

Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels en concevant un book présentant les réalisations et prestations de fleuristerie et en mettant en œuvre tout type d'outils de canaux ou de supports de communication permettant de développer la notoriété de l'entreprise de fleuristerie.

Identifier les souhaits du client en reformulant ses besoins, en y apportant des modifications en fonction de ses attentes, en argumentant sur sa gamme de produit, en proposant des produits adaptés à l'évènement, aux lieux, à la saisonnalité afin d'avoir un produit adapté à sa demande.

Organiser l'encadrement des ventes et de l'après-vente des prestations de la fleuristerie en assurant la conduite d'une négociation commerciale en français et/ou en anglais, en déterminant des objectifs de vente, en encadrant la nature et la durée des promotions, en définissant une politique d'entretien de réparation des réalisations durables afin de développer ses ventes et fidéliser sa clientèle.

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de pouvoir contractualiser sa collaboration avec son futur collaborateur.

Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation, en organisant des séquences d'évaluation du jeune alternant dans l'entreprise floristique afin de le faire évoluer au niveau des compétences en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme visé.

Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.

Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.

Animer les équipes de l'entreprise floristique en transmettant les informations et consignes, les modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les sur les sites.

Blocs de compétences

RNCP37866BC01 — Concevoir un projet d'oeuvre florale

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la commande d'un client en réalisant des recherches sur le thème souhaité, en illustrant avec des moyens graphiques les végétaux, en réalisant un rétroplanning et un devis du projet, en argumentant si besoin afin de

contractualiser sur le projet.

Préparer un projet floral en concevant l'armature structurelle, en prévisionnant la matière d'œuvre nécessaire, en anticipant les conditions de livraison, d'installation, d'entretien et de démontage sur le site afin de pouvoir concrétiser la solution retenue.

Réaliser le projet floral dans le respect du cahier des charges, en contrôlant la qualité de la prestation, en s'assurant de la réception du chantier afin d'être en conformité avec la commande initiale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mémoire sur le projet de la pièce de Maîtrise

RNCP37866BC02 — Produire tous types de travaux dans l'infiniment grand et dans l'infiniment petit

LISTE DE COMPÉTENCES

Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment grand en réalisant la sculpture végétale, la suspension florale et son support, une compression à dominance végétale, une armature structurelle, un fleurissement de grandes dimensions, une scénographie, des arrangements liés, racinés ou muraux dans le respect des techniques de la profession afin de réaliser les travaux de grandes dimensions souhaités.

Assurer l'organisation de son plateau technique, en le remettant en état à l'issue des travaux de grandes dimensions, la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène nécessaire, le tri des déchets dans le respect des normes environnementales inhérente à la profession et le respect des conditions de livraison, d'installation, d'entretien et de démontage sur le site.

Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment petit en réalisant des bijoux, ornements et leurs supports, des accessoires de modes ou portés à la main, des bouquets de mariée, un objet végétal, un micro-fleurissement dans le respect des techniques de la profession afin de réaliser les travaux de petites dimensions souhaités.

Assurer l'organisation de son plateau technique, en le remettant en état à l'issue des travaux de petites dimensions, la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène nécessaire, le tri des déchets dans le respect des normes environnementales inhérente à la profession et le respect des conditions de livraison, d'installation, d'entretien et de démontage sur le site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve de pratique professionnelle

RNCP37866BC03 — Assurer la création, le développement et la gestion financière d'une entreprise de fleuristerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un projet de création et de développement d'entreprise en s'appuyant sur un business model, en identifiant les leviers d'aide financier et administratifs, et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté à ses interlocuteurs.

Elaborer un dossier financier de son entreprise en justifiant sa stratégie au moyen des comptes de résultats et des bilans, en élaborant un plan de financement, en commentant la rentabilité, la santé financière de la fleuristerie, en arbitrant les investissements à réaliser afin de convaincre de son projet ses partenaires extérieurs.

Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de fleuristerie en établissant le seuil de rentabilité de chaque prestation, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, contrôlant et en veillant à l'équilibre de sa trésorerie afin de développer les profits de sa structure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier « Fonction entrepreneuriale »

Etude de cas

RNCP37866BC04 — Commercialiser des réalisations et prestations floristiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le positionnement et la politique commerciale de l'entreprise de fleuristerie en concevant une offre lisible à destination des particuliers et des professionnels, en développant une gamme de prestation et de services spécifiques, en répondant aux appels d'offre de marché public et privé afin de distinguer son offre de la concurrence.

Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations floristiques en calculant le taux de marge par nature de produit, par prestation, en fixant le taux de remise tarifaire applicable selon les réalisations demandées et la taille du marché tout en veillant à encadrer des modalités ou facilités de paiement pouvant être accordées à la clientèle de particuliers ou de professionnels.

Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels en concevant un book présentant les réalisations et prestations de fleuristerie et en mettant en œuvre tout type d'outils de canaux ou de supports de communication permettant de développer la notoriété de l'entreprise de fleuristerie.

Identifier les souhaits du client en reformulant ses besoins, en y apportant des modifications en fonction de ses attentes, en argumentant sur sa gamme de produit, en proposant des produits adaptés à l'évènement, aux lieux, à la saisonnalité afin d'avoir un produit adapté à sa demande.

Organiser l'encadrement des ventes et de l'après-vente des prestations de la fleuristerie en assurant la conduite d'une négociation commerciale en français et/en anglais, en déterminant des objectifs de vente, en encadrant la nature et la durée des promotions, en définissant une politique d'entretien de réparation des réalisations durables afin de développer ses ventes et fidéliser sa clientèle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Langue vivante étrangère

RNCP37866BC05 — Former, accompagner et gérer les ressources humaines d'une entreprise de fleuristerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de pouvoir contractualiser sa collaboration avec son futur collaborateur.

Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation, en organisant des séquences d'évaluation du jeune alternant dans l'entreprise floristique afin de le faire évoluer au niveau des compétences en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme visé.

Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.

Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.

Animer les équipes de l'entreprise floristique en transmettant les informations et consignes, les modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les sur les sites.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BM Fleuriste exerce principalement en entreprise artisanale (moins de 20 salariés par atelier de production) mono-site ou multi sites.

Il peut également être salarié d'une jardinerie, être responsable d'un centre de profit pour une enseigne.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le BM Fleuriste permet d'exercer plusieurs emplois possibles dans la profession : Fleuriste, en responsabilité technique et/ou managériale, chef d'entreprise.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 794 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 380
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	42 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible aux titulaires

- :
- d'un niveau 4 technique dans la spécialité de la fleuristerie (BP, BTM),
- ou
- d'un niveau 3 de fleuriste (CAP) et justifiant de 5 années d'expérience professionnelle (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant. Il comprend :

- o un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- o un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle elle organise seule la formation ;
- o les présidents des jurys particuliers ;
- o le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
- o l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification. Ce jury est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant. Il comprend :

- o un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- o un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de

l'artisanat ou par l'organisation professionnelle elle organise seule la formation ;
o les présidents des jurys particuliers ;
o le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
o L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;
Ce jury est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions, représentant au moins un quart des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 554 €
Selon la branche	7 554 € – 8 027 €
Prise en charge	Branches concernées
7 554 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 027 €	CPNE des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers
7 887 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 807 €	CPNEFP des jardineries et graineteries

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2028
Date de dernière délivrance possible	19/07/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	18	0	100 %	—
2021	11	0	89 %	78 %
2020	7	0	100 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34712

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP35004, RNCP36403, RNCP36715, RNCP37528, RNCP37531, RNCP7419

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37866/>

Où se former

Formations référencées	10
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 470 € – 8 820 €
Durée	98 – 420 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	8
Organismes gestionnaires (CFA)	8
Organismes formateurs	7
Régions couvertes	5
Départements couverts	7
Organismes certifiés Qualiopi	7
Sessions	de 09/2025 à 06/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	2 740 €
Coût moyen par dossier	1 370 €
Durée moyenne	256 h
Période	10/2024
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.